



Annulation d'un achat d'un appartement en VEFA / loi Pinel pour retard ?

Par **Cat-Cat**, le **21/10/2019** à **23:47**

Bonjour,

Ma question porte sur l'annulation possible d'un achat d'appartement en VEFA à de fins de défiscalisation en Loi Pinel. J'ai acheté en 2017 un appartement qui devait être livré fin 2018 et qui ne sera probablement pas livré avant le premier ou deuxième trimestre 2020. Une grue étant tombée sur le chantier, le projet a pris énormément de retard dû aux expertises puis à la défection de plusieurs entreprises effectuant les travaux (le planning ayant été complètement revu plusieurs fois...).

Mon projet était de défiscaliser dès 2018, il y a donc deux années de retard, pendant lesquelles je dois payer un emprunt (pas seulement les intérêts) et ne bénéficie pas de la défiscalisation. J'avais prévu de revendre cet appartement après 6 ans en arrivant à la retraite, je me retrouve maintenant dans la situation où je devrais rembourser cet emprunt pendant encore deux ans après ma retraite alors que mes revenus seront réduits.

Ce projet ne correspond absolument plus à ce que j'avais prévu et qui m'avait été vendu. Y a-t-il un moyen d'annuler cette vente ?

MErci pour tout renseignement.

Cdt